

ARRETE N° 2025-P141
ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Maire de Cherré-Au,
Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;
Vu la délibération n°2023-102 du 11 avril 2023 relative à la détermination des "ratios-promouvables "
Vu les lignes directrices établies par le Maire de Cherré-Au après avis du comité social territorial,

ARRETE

ARTICLE 1

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BRULE Mélodie	Adjoint technique territorial

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
PELLETER Myriam	Adjoint d'animation

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Agent social principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
DANGEUL Charlene	Agent social

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Rédacteur principal de 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
FLAMENT Delphine	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Rédacteur principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
VANNEAU Géraldine	Rédacteur

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Technicien principal de 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
PÉAN Pascal	Technicien

Proportion homme / femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme / femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

ARTICLE 2

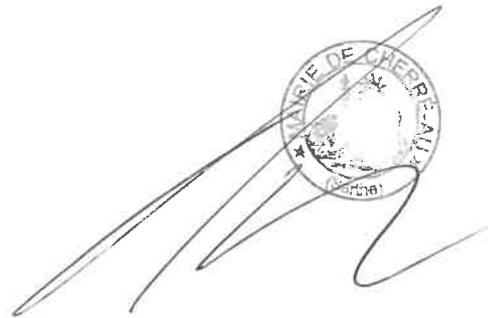
Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Cherré-Au, le 04/02/2025,
Jannick NIEL,
Maire de Cherré-Au

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jannick Niel'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CHERRE-AU' around the top edge and 'Cherré-Au' at the bottom. The center of the stamp is mostly obscured by the ink of the signature.

Publié le 10/02/2025